



Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2008

- **Approbation des comptes 2007**

L'Assemblée Générale Mixte tenue le vendredi 6 juin 2008 a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

- **Dividendes**

L'Assemblée Générale Mixte s'est prononcée en faveur de la distribution d'un dividende de 0,10 € par action qui sera mis en paiement le 10 juillet 2008.

- **Autres résolutions**

Les autres résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte portent notamment sur :

- Le renouvellement du mandat du Cabinet Jean AVIER SA, Commissaire aux comptes titulaire
- Les engagements réglementés pris par la Société concernant les membres du Directoire
- Le renouvellement de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions avec faculté de les annuler
- L'autorisation donnée au Directoire d'attribuer aux salariés et mandataires sociaux, des stock-options et des actions gratuites

A propos de HighCo

HighCo est un groupe de Solutions marketing pour la grande distribution et la grande consommation présent sur 5 types d'activité : le couponing, l'échantillonnage, les « points de vente » (média, merchandising et animation), le clearing et le conseil en communication.

*HighCo compte près de 700 collaborateurs en France, au Bénélux, en Espagne et en Italie.
HighCo est coté au compartiment C de l'Eurolist.*

Vos contacts

Olivier Michel
Directeur général et financier
+33 1 77 75 65 06
comfi@highco.fr

Laurence Duplessis
Relations presse
+331 77 75 64 86
l.duplessis@highco.fr